

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

DOCUMENT DE CONSULTATION

2019

DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION À LA CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ET DES EXPORTATIONS



CONTEXTE

L'accroissement des exportations, la diversification des marchés d'exportation et l'attraction de davantage d'investissements étrangers font partie des priorités qui vont guider l'action du gouvernement en matière de développement économique au cours des prochaines années. En effet, le gouvernement s'est donné deux objectifs, soit : doubler d'ici cinq ans les investissements étrangers au Québec et augmenter les exportations du Québec afin qu'elles représentent 50 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici cinq ans.

L'importance des exportations n'est plus à démontrer : elles sont créatrices d'emplois, génératrices de richesse, et représentent une part non négligeable du PIB du Québec. Par ailleurs, le Québec possède des atouts favorisant la présence d'entreprises étrangères, qui contribue aussi à l'accroissement de la richesse de notre économie notamment par la création d'emplois de qualité et la réalisation de projets d'investissement.

De nouvelles occasions d'affaires découlent des récents accords commerciaux et de l'ouverture des marchés dont peuvent bénéficier les entreprises exportatrices. L'Accord économique et commercial global (AECG) et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) offrent chacun un accès privilégié à un marché de 500 millions de consommateurs. Depuis l'entrée en vigueur provisoire de l'AECG en septembre 2017, 98 % des droits de douane ont été éliminés. Dans le cas du PTPGP, 99 % des droits de douane seront éliminés à terme. L'AECG permet également au Québec d'avoir accès au plus grand marché d'approvisionnement public, qui est évalué à 3 300 G\$ par année. Ces accords de commerce engendreront un contexte favorable et stable. Pour sa part, le gouvernement se dote d'un plan d'action ambitieux afin de maximiser les retombées pour le Québec.

Afin de donner une nouvelle impulsion à la croissance des investissements étrangers et des exportations, le ministère de l'Économie et de l'Innovation mène une consultation qui permettra de définir et de préciser les priorités et les mesures du plan d'action 2020-2025 dans ce domaine. L'élaboration de ce plan d'action se fera conjointement avec la mise à jour de la Politique internationale du Québec, dont l'une des priorités est l'économie.

TROIS GRANDES AMBITIONS

1. Croissance et diversification des exportations

Dans les dernières années, le Québec a profité d'une croissance des exportations et du nombre d'entreprises exportatrices ainsi que d'une plus grande diversification de ses marchés. Toutefois, il est nécessaire que la diversification des exportations s'accroisse et que plus d'entreprises puissent vendre un volume important de produits et de services à l'extérieur du Québec et sur divers marchés.

Constats

- Entre 2000 et 2018, les exportations de biens ont affiché une tendance à la hausse. La variation enregistrée par le Québec (24,4 %) est toutefois inférieure à celle du Canada (41,4 %).
- En 2000, les États-Unis représentaient 85,5 % des exportations internationales de biens du Québec (81,9 % pour l'Ontario et 76 % pour le Canada). Cette proportion diminue depuis plusieurs années. En 2018, elle était de 69,7 % pour le Québec (81 % pour l'Ontario et 75 % pour le Canada).
- La progression annuelle moyenne des exportations de biens du Québec vers les marchés émergents (10,6 %), surtout d'Asie, entre 2000 et 2018 a été supérieure à celle de l'Ontario (7,6 %) vers ces mêmes marchés. Cette croissance a été très supérieure à celle des exportations vers les marchés traditionnels (1,0 %).
- Les grands établissements exportateurs (500 employés et plus) représentent 1,4 % du total des établissements exportateurs et génèrent 35 % de la valeur totale des exportations des établissements de toutes tailles confondues.

Défis

- Accroître le rythme de croissance de nos exportations.
- Maintenir l'accès privilégié au marché américain et se prémunir contre ses fluctuations (cycles économiques, taux de change, protectionnisme, etc.).
- Accentuer la diversification des marchés d'exportation.
- Élargir le bassin de grands exportateurs.

2. Attraction d'investissements étrangers

Les entreprises étrangères implantées au Québec facilitent les transferts technologiques, l'innovation, la recherche, l'intégration des entreprises québécoises dans les chaînes de valeur mondiales et les échanges commerciaux.

Constats

- Au total, en 2017, moins de 13 % des filiales d'entreprises étrangères implantées au Canada se situaient au Québec, dont le poids économique était de 19,5 % cette même année.
- En 2016, un emploi sur six (16,4 %) dans les sociétés sous contrôle étranger au Canada se situait au Québec, dont la part de l'emploi total était de 22,2 % cette même année.

Défis

- Augmenter le nombre d'entreprises étrangères et la valeur de leurs investissements au Québec.
- Accroître l'impact des entreprises étrangères au Québec.

3. Accompagnement renouvelé et amélioré des entreprises

En matière d'environnement d'affaires, les entreprises québécoises bénéficient de politiques commerciales nationales et internationales leur permettant d'exercer leurs activités dans un environnement stable et prévisible.

Les efforts doivent être accentués afin d'accompagner les entreprises voulant intensifier leur développement de marchés à l'extérieur du Québec et afin de maximiser l'attractivité du Québec en vue de l'établissement d'entreprises étrangères sur le territoire et de la concrétisation de projets d'investissement par celles qui sont déjà présentes.

En ce sens, le mandat d'Investissement Québec (IQ) sera renforcé afin de permettre une prospection plus proactive des investissements à l'international ainsi que d'augmenter et de diversifier les exportations québécoises. Dans ce but, IQ international appuiera les entreprises et aura comme mandat de mettre en place les conditions gagnantes pour la concrétisation de leurs projets.

Constats

- Les entreprises québécoises perçoivent plus d'obstacles à l'exportation ou à la tentative d'exportation, que les entreprises ontariennes et canadiennes.

Difficulté associée aux obstacles à l'exportation ou à la tentative d'exportation de biens ou de services	Part des entreprises		
	Québec	Écart	
		Québec et Ontario	Québec et Canada
		En points de pourcentage	
Accès au financement	14,7	5,4	4,3
Insuffisance des ressources internes ou de la capacité	25,9	13,6	10,3
Difficulté à trouver des clients étrangers	32,6	18,3	14,2
Difficulté à trouver des partenaires, des fournisseurs ou des distributeurs étrangers	26,1	11,3	9,0

- Depuis cinq ans, les investissements privés sous contrôle étranger fluctuent peu au Québec. Ils se sont chiffrés en moyenne à 3,4 G\$ par année (2014-2018).

Défis

- Atténuer les obstacles des entreprises dans toutes les étapes de leurs projets d'exportation.
- Mieux promouvoir les forces du Québec et atténuer les obstacles aux projets d'investissement des entreprises étrangères au Québec.

PISTES DE RÉFLEXION

La consultation a pour objectif d'obtenir la contribution d'un plus grand nombre d'acteurs aux travaux relatifs au Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations afin de bien cerner les besoins des entreprises et de déceler des solutions innovantes et structurantes.

Croissance et diversification des exportations

1. Quels sont les principaux obstacles au développement des exportations des entreprises?
2. Que manque-t-il le plus aux entreprises pour qu'elles soient en mesure de réaliser leurs projets de développement des marchés extérieurs?
3. Est-ce que les programmes et les outils financiers actuellement disponibles aident les entreprises à développer et à mettre en œuvre leur stratégie de croissance à l'international?
4. Auriez-vous des idées d'outils qui devraient être développés pour aider les entreprises exportatrices à faire croître leurs exportations?
5. Quelle serait la meilleure formule pour informer les entreprises des possibilités offertes par les accords de libre-échange?
6. Avez-vous des suggestions sur l'organisation des services d'appui à l'exportation au Québec et à l'étranger?

Attraction d'investissements étrangers

1. Quels défis se posent lors de l'arrivée d'une multinationale pour son arrimage avec les acteurs de l'écosystème?
2. Lorsqu'une multinationale s'installe dans une grappe, quelles sont les mesures à prendre pour s'assurer de maximiser les retombées positives sur les entreprises québécoises présentes dans la grappe?
3. Quels investissements en infrastructures pourraient être nécessaires pour accroître l'attractivité du Québec auprès des multinationales?
4. Quels moyens le gouvernement devrait-il mettre en place pour améliorer ou faciliter l'implantation de multinationales?
5. Quelles sont les actions existantes à privilégier ou à développer afin de maximiser le réinvestissement des multinationales établies au Québec?
6. Quelles actions pourraient favoriser la performance de l'écosystème d'attraction des investissements étrangers?
7. Comment pourraient être améliorés les efforts de promotion du Québec?

Pour plus d'information sur cette consultation, visitez le www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/strategies/plan-daction-pour-la-croissance-des-investissements-etrange-et-des-exportations/

economie.gouv.qc.ca